

Rapport

annuel 2019



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2019 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année de réflexion et de sollicitations intenses. Les élus et les techniciens du réseau ont été mis à contribution pour alimenter les deux projets ordonnances de la loi Elan qui visent la simplification et la modernisation des SCoT. La Fédération a participé à de nombreux ateliers de travail et à des réunions avec les différents Ministères. Parallèlement, les réflexions

sur une meilleure compréhension des mutations du commerce se sont poursuivies. L'étude « Les SCoT et l'aménagement commercial de demain » a été publiée. Le lancement de l'AMI « stratégies d'aménagement commercial » a permis de travailler sur la manière de faire progresser qualitativement les territoires et de renforcer notre capacité de dialogue avec les acteurs du commerce. Les Rencontres Nationales des SCoT 2019, à Metz, ont traité du vaste sujet des transitions et des défis posés aux élus pour les intégrer dans leur stratégie territoriale. La Fédération des SCoT a également engagé un travail sur l'articulation SCoT et PLUi et lancé un guide en partenariat avec l'AdCF.

Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres, techniciens comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et de ses adhérents. Ils ont été très sollicités cette

année et sans leur mobilisation, tout ce travail ne serait pas réalisé.

Enfin, cette année 2019 est une occasion pour la Fédération Nationale des SCoT de confirmer également la nécessité de ses missions du quotidien auprès de ses adhérents : plus de 300 analyses juridiques ont été réalisées pour conforter les décisions de nos membres, nos formations, réunions thématiques et animations régionales ont rassemblé près de 1100 personnes en 2019.

Une année intense et une année d'actions pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

2	La Fédération nationale des SCoT	12	Les activités auprès des adhérents
4	Les instances de la FédéSCoT	14	Les activités des clubs
6	Les activités nationales	16	Les activités régionales
8	Études et productions	18	Communication
10	Les Rencontres Nationales	20	Bilan financier

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole

des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et tech-

niques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

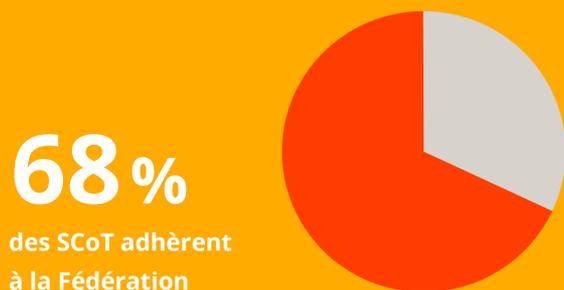
Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 65%* de SCoT adhérents, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de

plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 7 ans le nombre d'adhérents a quasiment triplé en passant de 100 à 311. Avec ses 311 établissements publics adhérents au 31 décembre 2019*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses

membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En avril 2020 la FédésCoT compte 320 adhérents et représente environ 68% des SCoT.



Le programme d'actions 2018-2020

Le programme d'actions pour la période 2018-2020, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT affiche trois ambitions :

- **affirmer l'offre d'animation** avec la poursuite du développement des Rencontres régionales, des Rencontres nationales ainsi que les journées d'information thématiques (anciennement journées « clubs).

- **renforcer l'offre de service technique**, en facilitant la connaissance et en capitalisant l'information via nos outils de communication, mais aussi grâce l'assistance juridique et les journées de formation et enfin, en construisant un tutorat pour accompagner nos adhérents.

- **approfondir notre capacité à produire et à porter la parole**

politique de la Fédération, en élargissant le champ des partenariats et en développant la production.

Ces objectifs constituent un guide des actions engagées par la FédéSCoT pour trois années et notamment pour cette année 2019, deuxième année de mise en œuvre de ce nouveau programme.

Nos services



Le partage de connaissances

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse avotreservice@fedescot.org.



Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT.

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT

Vous avez accès aux pré-rencontres organisées la veille (des Rencontres), moment privilégié réservé à nos adhérents.



La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles positions.

Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de trois permanents :

Stella Gass, directrice de la FédéSCoT,

Cécile Gondard, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

Sibylle You Kim, chargée de mission et responsable de l'AMI « Stratégie d'aménagement commercial » (en 2019)

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT.

■ le Conseil

d'Administration

Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales.

5 mars, 14 mai, 17 septembre, et 29 octobre 2019 à Paris

■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.

12 novembre 2019 à Paris

■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

Deux années sous le signe du commerce

L'Assemblée Générale a notamment été l'occasion de dresser un premier bilan de deux années de travaux sur le commerce avec le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Stratégie d'aménagement commercial » et l'étude « SCoT et commerce », publiée en septembre 2019.

Parallèlement, la Fédération s'est inscrite dans un partenariat avec les autres associations du pôle Joubert (AdCF, France Urbaine, FNAU) et a participé à l'organisation de 4 séminaires sur le commerce pour nos adhérents, afin notamment, de veiller à la bonne complémentarité des initiatives prises par chacun des quatre réseaux nationaux. Le contenu des quatre séminaires est le suivant :

- Séance introductive : rappel des évolutions législatives ; repérage des priorités territoriales et des enjeux territoriaux.
- Aménagement opérationnel : vacances commerciales, friches et reconquête des périphéries.
- Observatoires territoriaux du commerce.
- Prospective : l'avenir du commerce à l'heure du numérique (reporté en raison des grèves et de la crise sanitaire)

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions de la Fédération.

5 février, 13 mai, 17 septembre, et 14 octobre 2019 à Paris

■ La Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

26 juin 2019 à Metz

■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent le lien avec le CA.

Les membres du Conseil d'Administration en 2019



Président

Michel Heinrich
SCoT des Vosges
Centrales



Vice-Présidents

Alain Péréa
SCoT du Grand Narbonne



Pascal Delteil
SCoT du Bergeracois



Secrétaire et adjoint

Claudette Rigollet
SCoT Seuil du Poitou



Michel Mathissart
SCoT de la région d'Arras



Trésorier et adjoint

Charles Zilliox
SCoT des Rives du Rhône



Patrick Pesquet
SCoT Caux Vallée de Seine



Franck Breteau
SCoT du Pays du Mans



Yves Ferrières
SCoT du Nord de la Réunion



Bruno Forel
SCoT Cœur du Faucigny



Henri Hasser
SCoT de l'agglomération Messine



Michel Labardin
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux



Daniel Langé
SCoT de l'agglomération Tourangelle



Louis Ménager
SCoT du Pays de Vitry



Jean-Guy Perrière
SCoT du Bassin d'Arcachon



Filipe Pinho
SCoT Sud Meurthe et Moselle



Henri Pons
SCoT Aix Marseille Provence



Gérard Roujas
SCoT du Pays sud toulousain



Jean-Yves Sécheresse
SCoT de l'aire urb. Lyonnaise



Denis Thuriot
SCoT du Grand Nevers

Membres invités

Yannick Olivier, SCoT reg urb Grenoble
Alain Picard, SCoT du Choletais
Alain Sinarety, SCoT Réunion Est
Nathalie Thierry, SCoT Intercaux Vexin
Sylvain Tranoy, SCoT du Cambrésis

Les membres du Club Technique en 2019

Délégué technique général

David Pagnier
SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux

Marc Juillet (référént territorial)
SCoT de la Provence Verte

Référents territoriaux

Ève Zimmerman
SCoT de l'agglomération de Strasbourg

Jérémy Tourtier
SCoT de l'agglomération lyonnaise

Audrey Benoit
SCoT Métropole Rouen Normandie

Laurence Maldonado
SCoT de Marne et Gondoire

Jean Massip
SCoT de la Réunion Est

Anthony Douet
SCoT du Bassin d'Arcachon

Julien Roissé
SCoT du Pays du Mans

Christine Sanchez-Martin
SCoT de Gascogne

Membres élus
Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier
SCoT du dijonnais

Cédric Le Jeune
SCoT des Rives du Rhône

Membres invités

Cyril Blanc, SCoT Aix Marseille Provence
Laurence Bertrand, SCoT Vosges Centrales
Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny

Béatrice Gilet, SCoT de l'agglomération Messine

Angélique Harmand, SCoT de l'agglomération Messine

Stéphane Jot, SCoT Intercaux Vexin

Amélie Laborde, SCoT Seuil du Poitou

Philippe Lena, CINOR
Baptiste Laurent, SCoT Pays sud toulousain

Claire Moulinié, SCoT de Nantes St-Nazaire

Anthony Dechanet, SCoT Sud 54

Aura Penloup, SCoT du Grand Narbonne

Eva Willaume, SCoT du Pays de Vitry

Frédéric Tallois, SCoT agglomération Tourangelle

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

Actions partenariales



Ministère de la Cohésion des Territoires

Convention pluriannuelle de partenariat avec le Ministère et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Travail sur le commerce ; sur les données sur l'artificialisation ; sur la simplification de la hiérarchie des normes ; concertation sur la modernisation des SCoT, sur la consommation du foncier.

Participation à la réunion Planifions nos territoires ensemble.

CGEDD - Commissariat général à l'Environnement et au Développement Durable

Le développement économique et les SCoT.

Auprès de nos partenaires institutionnels



Association des Communautés de France

Travail sur le commerce et organisations de séminaires ; élaboration du guide SCoT PLUi ; travail sur la modernisation des SCoT.



Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Travail sur le commerce et organisations de séminaires ; travail sur la modernisation des SCoT.



Régions de France

Participation au groupe de travail SRADDET. Intervention du Président.



ANPP

Travail sur la modernisation des SCoT.



ADGCF

Travail à renforcer le lien entre les DGS et les directeurs de SCoT.



France urbaine

Travail sur le commerce et organisations de séminaires ; travail sur la modernisation des SCoT.

Commission mixte inondation

Participation en qualité de membre, à la commission inondation.



Conseil national de l'information géographique

Travail sur le Géoportail de l'urbanisme.



Participation au travail de modernisation des SCoT ; partenariat Montagne.



Géomètre Expert

Travail sur les modalités de partenariat notamment sur le lancement de l'observatoire du cadre de vie.



Terres en ville

Partenariat



Groupe de travail PCAET

Partenariat

Observatoire régional du foncier

Participation à la réunion « mutations du foncier commercial en IDF ».

Plante & cité

Copil étude « Végétal et planification »

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. Le chantier législatif principal de l'année 2019 concernait les ordonnances de la loi ELAN.

Chantiers législatifs

Ordonnance simplification de la hiérarchie des normes

Le travail sur cette ordonnance s'est organisé autour d'ateliers thématiques : « Carrières », «

Risques / eau / littoral », « Climat / air / énergie », « Nature / agriculture / forêt/ paysages » auxquels nous avons participé.

Ordonnance pour adapter l'objet, le périmètre et le contenu du Schéma de Cohérence Territoriale. Travail avec le ministère.

Représentation du « monde des SCoT »

En 2019, la FédéSCoT a représenté les SCoT à plusieurs événements, particulièrement :

- Le Congrès des Maires ; Convention de l'AdCF ; Rencontres FNAU
- Etat Généraux du Commerce - CDCF, Rencontres FCA
- Groupe ORF - Observatoire Régional du foncier
- Sénat : Groupe de travail sur « les collectivités territoriales et les ruralité » et audition sur le climat
- Audition de Michel Heinrich avec Mme la ministre Gourault
- ANEB - cycles d'ateliers « zones humides et urbanisme »

Zéro artificialisation nette

Récemment remis à l'agenda politique à l'orée de la prise de conscience écologique, l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) a été initié en 2018 avec le plan Biodiversité de Nicolas Hulot, en réponse à l'objectif européen fixé à 2050. De plus, une instruction gouvernementale a été envoyée aux préfets (été 2019), pour veiller à une gestion économe des espaces sur les territoires, selon leur propre analyse départementale. A l'heure actuelle il n'y a pas de doctrine nationale arrêtée sur ce sujet. C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail a été installé par les Ministres Wargon et Denormandie pour travailler sur l'objectif ZAN. Il

rassemble des services de l'Etat, des Députés et Sénateurs, des associations de protection de la nature, des représentants des aménageurs, la FNAU et des associations représentant les élus. Il est attendu de ce groupe de travail des propositions qui seront soumises au Président de la République. Les travaux sur zéro artificialisation nette, pilotés par le Ministère de la Cohésion des territoires, se poursuivent en 2020 malgré l'interruption due à la crise sanitaire. Les représentants, élus et techniciens, de la Fédération des SCoT se mobilisent régulièrement sur ce sujet, et contribuent activement aux réflexions.

Observatoire Régional du Foncier

Dans le cadre de son Observatoire Régional du Foncier en Ile-de-France, l'Institut Paris Région a sollicité la Fédération des SCoT pour assister aux échanges et notamment intervenir sur son AMI « Stratégie d'aménagement commercial ». La Fédération des SCoT a ensuite travaillé sur des contributions pour amender le dossier de capitalisation de l'ORF.

ÉTUDES & PRODUCTIONS

AMI « Stratégie d'aménagement commercial »

A l'aune de fortes mutations sociétales, qui transforment profondément nos territoires, l'actualité de la Loi ELAN et de ses 2 ordonnances (hiérarchie des normes et modernisation des SCoT), place plus que jamais le SCoT au cœur des stratégies d'aménagement territorial, et plus particulièrement sur la planification commerciale (DAAC rendu obligatoire dans le SCoT). Face à ces évolutions, nous assistons aujourd'hui à l'adaptation de nos modèles commerciaux, avec la montée exponentielle du commerce digital, qui pourrait à terme, fragiliser l'équilibre territorial des commerces physiques dans nos centralités. Ces récentes préoccupations rebattent les cartes et réinterrogent fortement nos stratégies, tant privées que publiques, en matière d'urbanisme commercial. C'est dans une volonté de mise à jour de nos réflexions, et pour accompagner nos territoires sur ces sujets, que les élus de la Fédération nationale des SCoT, ont décidé d'initier les réflexions avec les 6 principales Fédérations nationales du commerce. Cela dans un enjeu fort, de renforcer de manière pérenne le dialogue public/privé, afin de travailler ensemble à l'amélioration de nos pratiques respectives.

C'est ainsi qu'est né l'AMI « Stratégie d'aménagement commercial », qui met en œuvre la « Charte de confiance », signée en juin 2018 à Amiens, avec les représentants de la sphère privée. Cet appel à manifestation d'intérêt piloté par la Fédération des SCoT, a vocation à s'inscrire dans les attendus de la loi ELAN, et vise à renforcer les stratégies d'aménagement commercial dans les SCoT. En cela il répond à plusieurs objectifs :

- Travailler avec des territoires volontaires, qui ont une actualité en matière de stratégie d'aménagement commercial ;
- S'assurer du portage politique nationale et locale de la démarche ;
- Aller au-delà des démarches qui auraient pu être engagées sans cet AMI, en termes de méthode mais également de concertation avec les acteurs du commerce ;
- Partager le travail des sites pilotes et en faire l'objet d'échanges d'expérience, et articulés avec la capitalisation nationale.

Dans une volonté de renforcer une logique territorialisée des réflexions globales, il a été décidé d'articuler la démarche nationale avec 3 expériences de SCoT. L'échelle locale est donc représentée et pilotée par 3 SCoT lauréats, au sein de leur territoire respectif:

- Le SCoT de la Grande région de Grenoble, territoire de grande agglomération ou métropolitain
- Le SCoT du Pays du Mans, territoire concerné par la revitalisation d'une ville moyenne
- Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines, territoire rural et frontalier

La capitalisation de la démarche a pour but de livrer les premiers enseignements des échanges nationaux, articulés avec les retours d'expériences locales. Des réflexions seront partagées pour mettre en place une observation territoriales, pour à la fois consolider les gouvernances locales, mais aussi veiller à la construction cohérente et partagée des stratégies en matière d'aménagement commercial.

Les SCoT et l'aménagement commercial de demain

Après 2 ans de réflexions et de co-construction entre les SCoT et les acteurs du commerce sur l'amélioration des stratégies d'aménagement commercial, la Fédération a réalisé une étude "Les SCoT et l'aménagement commercial de demain". Cette étude s'inscrit dans un contexte médiatique, juridique et institutionnel intense pour les questions commerciales et arrive à un moment clé pour la revitalisation des villes moyennes et des bourgs centres. Le commerce lui-même fait face à des mutations importantes, qui auront des conséquences sur l'aménagement

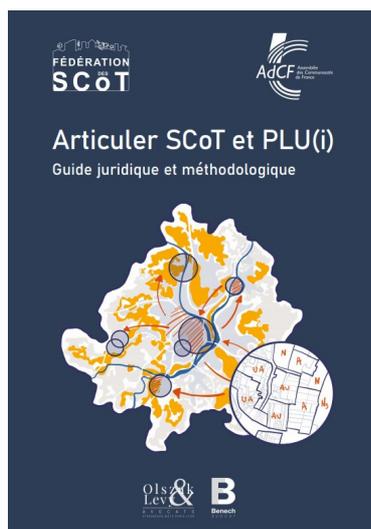
du territoire que nous devons anticiper collectivement. La multiplication des évolutions législatives, les recours et des interrogations sur la manière dont le commerce est traité dans les SCoT ont poussés les élus de la Fédération des SCoT, dès 2017, à lancer une étude sur ce thème.

Cette étude, menée par David Lestoux, apporte une vision claire des mutations du commerce, des défis que nous avons à relever et des transformations auxquelles les SCoT devront faire face. Il nous invite à réinterroger nos pratiques, sous cinq axes de

travail et 40 mesures, autant de leviers pour nous permettre d'adapter nos stratégies d'aménagement commercial à la diversité de nos territoires de SCoT.



Guide SCoT PLU(i)



La Fédération des SCoT et l'AdCF ont réalisé un guide juridique et méthodologique « Articuler SCoT et PLU(i) ». La complémentarité stratégique et opérationnelle de ces deux documents est un enjeu important pour la bonne gestion et le bon aménagement de nos territoires ; le lien juridique de « compatibilité » qui en outre les unit, appelle à une vigilance particulière dans l'articulation et l'expression des orientations. C'est à partir de ce double constat et dans un souci de sécurisation juridique, que nos fédérations ont missionné les cabinets d'avocats Olszak-

Levy et Benech pour expliciter sous l'angle du droit notamment, les relations entre ces deux documents de planification et d'urbanisme, engagés aujourd'hui dans un vaste mouvement national de modernisation.

Il a été souhaité que ce guide soit très pédagogique, utile aux élus particulièrement impliqués dans la planification et la stratégie territoriale ainsi qu'aux urbanistes présents dans les collectivités. Son organisation par grandes thématiques, ainsi que sa version numérique, devraient en faciliter l'usage.

LES RENCONTRES NATIONALES

Les 14^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT - 27 et 28 juin 2019 à Metz

SCoT et Transitions



En 2019, les élus de la Fédération des SCoT ont choisi de traiter du thème des transitions pour les rencontres nationales. Nos SCoT interviennent dans un monde en mouvement et doivent de plus en plus intégrer les risques, le changement climatique, les enjeux de maintien de la biodiversité, l'adaptation des territoires au vieillissement de la population, la déprise démographique, l'évolution des mobilités, la transition énergétique, la recomposition des solidarités et les enjeux d'équité territoriale. Le SCoT est là pour mettre de la cohérence dans tout cela et des-

siner les politiques publiques qui construiront le territoire de demain. Tout a commencé avec le Grenelle de l'environnement. Les transitions représentent aujourd'hui une forme d'accélération pour les SCoT, qui nous pousse à aller plus loin. Nous l'avons constaté au cours de ces Rencontres, les thèmes à aborder sont nombreux et complexes. Les acteurs et les élus de SCoT nous ont confirmé que nous pouvons tous travailler ces sujets, dans chacun de nos territoires. Nous pouvons tous, à notre échelle, faire quelque chose pour relever les défis des transi-

tions. Ces Rencontres Nationales nous ont permis d'entendre les élus nous parler de la prise de conscience des sujets à traiter, mais aussi du passage à l'action, parfois avant-gardiste, notamment dans leur manière de construire leur projet de territoire.

Ces 14e Rencontres Nationales des SCoT qui rassemblaient 350 participants, doivent aujourd'hui enrichir nos réflexions et nous permettre d'aller plus loin dans les projets que nous construisons ensemble, pour l'avenir de nos territoires

27 & 28
JUN
2019
SCOT & TRANSITIONS
14^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT à Metz
LES ACTES



Le Village des Transitions



Le « Village des Transitions », espace partenarial dédié aux initiatives et aux innovations.

Nouveauté de cette 14^{ème} édition des Rencontres des SCoT, le «Village des Transitions» a mis à l'honneur les acteurs publics/privés engagés dans les Transi-

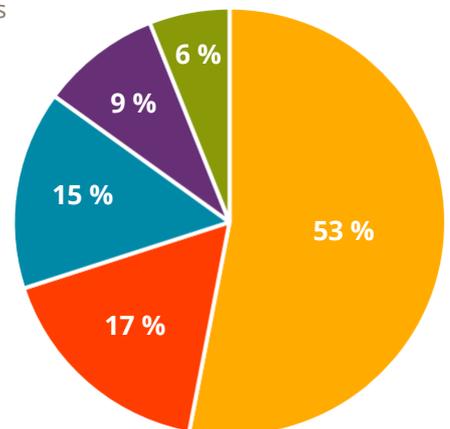
tions. Lieu d'échange convivial, ce village a permis aux partenaires de l'évènement de promouvoir leurs travaux, expérimentations, innovations, actions et démarches en rapport avec les transitions écologiques, économiques, sociétales, énergétiques, numériques, urbanistiques, etc.

Participation aux 14^{èmes} Rencontres Nationales

Les 350 participants à ces Rencontres sont composés à environ 70 % de SCoT, dont 76 % de SCoT adhérents à la FédéSCoT et 24 % de SCoT non adhérents. Vient ensuite les partenaires pu-

blics, 15 % des participants de cette édition. Le reste étant composé de maîtres d'œuvre de SCoT et de partenaires privés (6% et 9%).

- SCoT adhérent à la FédéSCoT
- SCoT non adhérent à la FédéSCoT
- Maître d'œuvre de SCoT (Bureau d'étude , Agence d'urbanisme, etc...)
- Partenaires publics des SCoT (Etat, Région, Département, collectivités)
- Partenaires privés des SCoT (consultants, représentants d'intérêts)



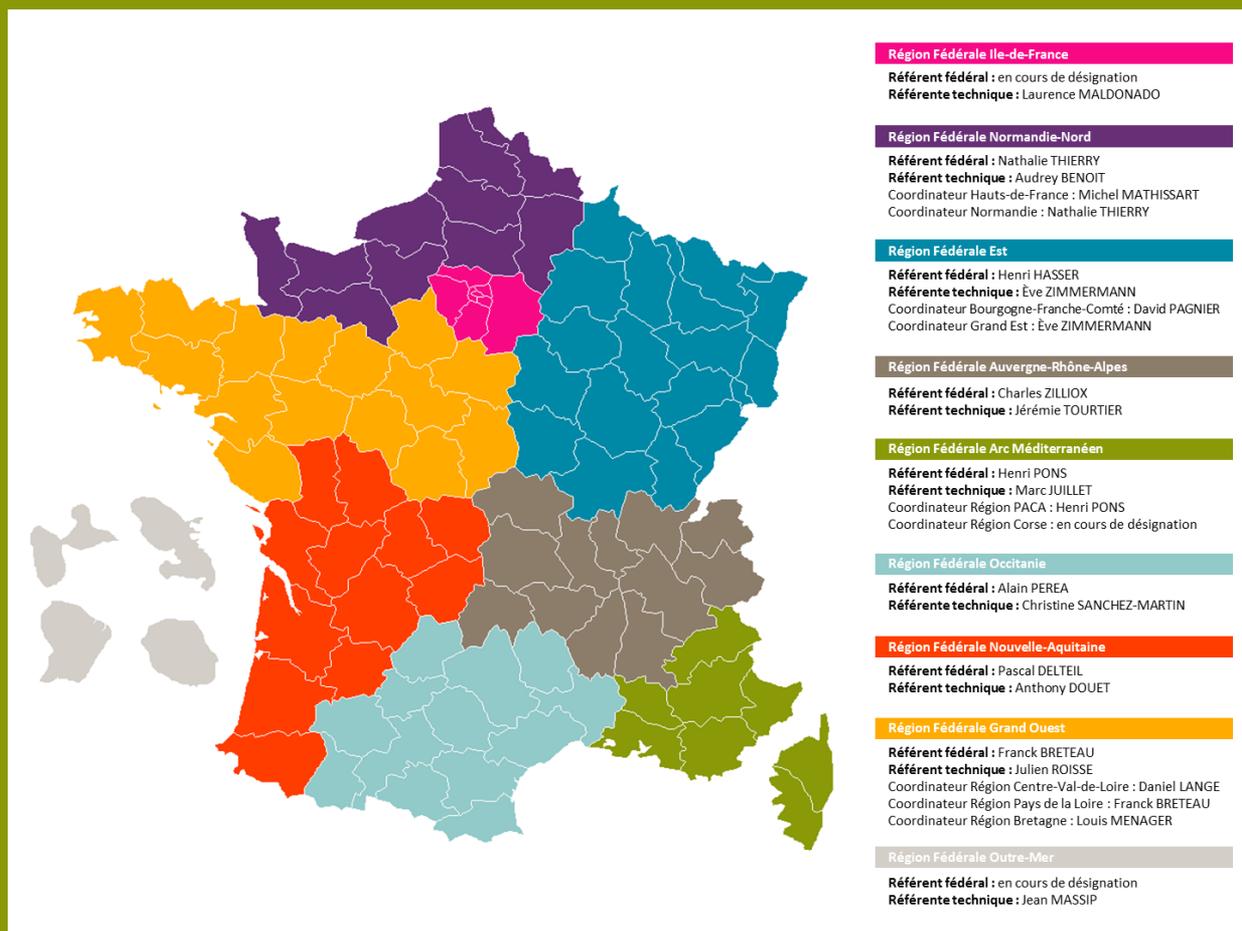
LES RENCONTRES RÉGIONALES

Les Référents territoriaux

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la Conférence Technique a élu les « référents territoriaux » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de forma-

tion et sont vos interlocuteurs privilégiés. Le référent territorial technique est accompagné depuis 2016 par un « référent fédéral » élu. Ils sont désignés pour la durée du mandat par le Conseil d'administration parmi ses membres ou parmi les élus référents des SCoT membres de la Fédération inclus dans la région de référence.

L'organisation régionale de la Fédération est composée de 9 « régions » (depuis la création de la nouvelle région « Occitanie » en 2016 correspondant au nouveau découpage régional).



Situation en 2019

Les Rencontres régionales

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des rencontres régionales sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

Région **Occitanie**



22 mars 2019 - Montpellier

SCoT et Mobilité(s)? Cadre réglementaire, enjeux, prospective et gouvernance

Expression d'un projet politique et d'une stratégie de développement territorial, le SCoT joue un rôle majeur en matière de mobilité. Destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celle de la mobilité, le SCoT, en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux.

Comment la question de la mobilité est-elle encadrée et quelles les marges de manœuvre des SCoT ? Comment les SCoT se saisissent-ils de la question de la mobilité ? Quelles adaptations des SCoT au regard des évolutions des pratiques de la mobilité ? Comment se construisent les stratégies mobilité ? Comment sont-elles mises en œuvre ?

Région **Normandie Nord**



25 avril 2019 - Rouen

« Consommation économe de l'espace, de nouveaux défis pour les SCoT »

Pour lutter contre l'artificialisation des sols, le Plan Biodiversité présenté en juillet 2018 fixe l'objectif à zéro artificialisation nette. Les SRADDET en cours d'élaboration fixent, selon les Régions, des objectifs chiffrés de réduction de la consommation foncière, voire des objectifs de désimperméabilisation des espaces. Si la consommation économe du foncier est depuis toujours un des enjeux majeurs des SCoT, comment intégrer ces nouveaux défis dans les SCoT ? À quel horizon ? Avec quels outils ? Comment agir dans les SCoT sur l'ensemble des politiques qui participe à la consommation économe du foncier ?

Région **Auvergne Rhône Alpes**



19 septembre 2019 - Lyon ?

La loi ELAN et ses implications pour les SCoT

Suite à la publication de la loi ELAN, les SCoT ont connu et vont connaître des évolutions majeures :

- retour de l'obligation de produire un DAAC,
- limitation et simplification, à compter du 1er avril 2021 des obligations de compatibilité et de prise en compte pour les documents d'urbanisme,
- adaptation de l'objet, du périmètre et du contenu du SCoT à compter du 1er avril 2021.

Ces évolutions impactent les réflexions et pratiques des chargés de mission des SCoT, des agentes et agents des collectivités en charge d'un plan ou programme de politique publique, des élus et élus.

EN CHIFFRES

3 Journées d'animation
régionales en 2019 avec :

150 personnes
réunies

JOURNÉES THÉMATIQUES

Présentation des journées thématiques

L'enquête auprès des adhérents réalisée en 2017 a permis de faire émerger certaines attentes concernant l'organisation des journées Clubs créées en 2014.

Ainsi il a été proposé de faire évoluer le format de ces journées, proposition validée par la Conférence technique et l'Assemblée Générale de la Fédé-

ration. Ainsi depuis 2018 les clubs ont laissé la place aux journées d'information thématiques.

Énergie -Climat

Référents :

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Réunions :

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

La centrale de Metz-Chambière, la biomasse pour chauffer la ville : comment fonctionne l'une des plus importantes unités de production thermique et électrique à partir de biomasse en France ?

25 novembre 2019 à Paris

Cette rencontre avait pour objectif de poursuivre le travail du club sur la prise en compte de l'énergie et du climat dans les SCoT. Après s'être intéressé plus particulièrement au rôle et aux leviers des Scot dans la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique, cette session s'est intéressée plus particulièrement au rôle et aux leviers des Scot en matière d'adaptation au changement climatique.

Montagne

Référents :

Mathilde Rolandeau

SCoT du Chablais

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur de Faucigny

Réunions en partenariat avec le CEREMA :

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

L'Acte 2 de la loi Montagne : capitalisation des échanges juridiques et méthodologiques, et présentation de la nouvelle fiche thématique relative à l'immobilier de loisirs réalisée en partenariat avec le Cerema.

21 novembre 2019 à Lyon

Cette journée thématique SCoT et montagnes a abordé :

- L'adaptation des règles de construction et d'urbanisme en zones de montagne, et l'expérimentation: présentation du projet de fiche technique de la DGALN/DHUP
- Les actualités de la FédéSCoT :

ordonnances de la loi ELAN sur la modernisation des SCoT

- Objectif de limitation de la consommation foncière, observation et suivi : quels enjeux et quelle traduction dans les territoires de montagne ?

Trame Verte et Bleue

Référents :

Béatrice Gilet

SCoT de l'agglomération messine

Anthony Douet

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Réunions :

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Les Portes de l'Orne, 400 ha en transitions : comment l'approche paysagère peut servir la reconversion sociétale, écologique et économique d'une vallée au lourd passé industriel ?

Élaborer un SCoT

Référents :

Sophie Carolus

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

Réunions :

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Comment créer une dynamique de travail avec des acteurs d'horizons différents lors de l'élaboration ou de la révision d'un SCoT ?

La sécurisation juridique des SCoT par Maître Olszak et Maître Benech

Mise en œuvre

Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Réunions :

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

En transition(s) : les nouveaux modes d'actions de mise en œuvre des SCoT à l'épreuve de la modernisation et de la simplification des SCoT : articulateurs de projets, organisateurs d'alliances territoriales, assembleurs opérateurs de ressources territoriales.

Littoral

Référente :

Letizia Delorme

SCoT Pays Basque et du Seignanx

Nicolas Jacquet

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

Réunions :

24 janvier 2019 à Paris

L'analyse des capacités d'accueil : usine à gaz ou vrai soutien à l'élaboration d'un SCoT ?

Au programme de cette journée de travail : évaluation de la capacité d'accueil, retours d'expériences de SCoT et point sur les actualités notamment sur la loi ELAN et ses impacts.

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Littoral et/en transition : comment appréhender aujourd'hui les évolutions de la demande sociale en terme de tourisme, de loisirs et d'aménagement durables du littoral ?

Retour d'expériences du Groupement d'Intérêt Public Littoral sur l'aménagement durable des stations touristiques et sur les plans plage.

Outre Mer*

26 juin 2019 à Metz

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Transports et transitions : échanges sur les potentialités et les pratiques outre-mer.

SIG

Pas de réunion en 2019 lié au départ du référent du club non remplacé en 2019.

EN CHIFFRES

10

Journées des clubs en 2019

avec près de :

250

personnes réunies !

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Au service de nos adhérents

Une référence pour nos adhérents

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2019, nous avons répondu à près de 300 questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

agor@scot repris par la Fédé-SCoT

Depuis la fermeture d'ETD en 2015, et pour éviter la disparition d'agor@scot, liste de discussion et d'entraide entre SCoT, la FédéSCoT a repris la suite afin de poursuivre les échanges utiles à bon nombre de SCoT.

<https://groups.google.com/forum/#!forum/agorascot>

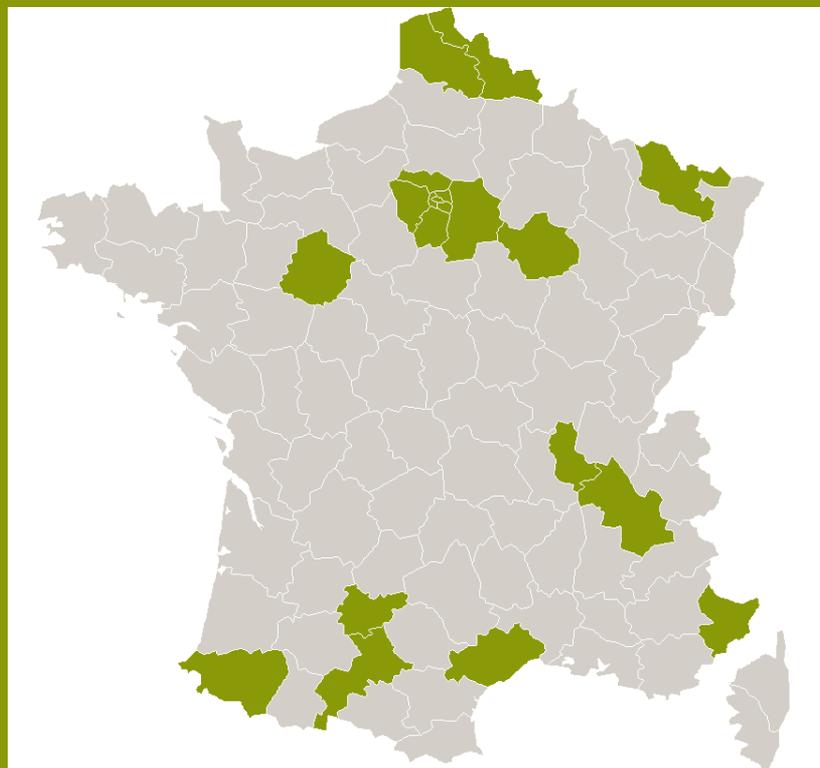
Une présence sur le terrain

Afin d'être au plus près du terrain, l'équipe de la FédéSCoT mais également ses élus se déplacent à la demande de ses adhérents sur tout le territoire national pour aller à votre rencontre.

Participation ou animation de séminaires "SCoT", témoignages devant les élus et partenaires locaux, éclairages techniques et politiques lors des échanges préalables à la constitution ou à l'approbation d'un SCoT ou même la création d'un interSCoT, conseils techniques au plus près du terrain...

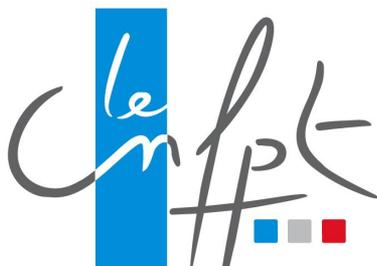
En 2019, ces temps d'animations au plus près des adhérents ont généré une vingtaine d'interventions partout en France !

Sachez que vous pouvez compter sur votre Fédération à vos côtés sur votre territoire !



Carte des déplacements en 2019

Les journées de formation



La Fédération nationale des SCoT et le CNFPT (via l'INSET de Dunkerque) ont organisé 5 journées de formation et d'échange aux adhérents de la Fédération en 2019.

Le choix des thématiques de ces journées est élaboré à partir d'un sondage réalisé auprès des adhérents de la Fédération.

20 et 21 mars 2019

« SCoT et PLUi »

Renforcer l'articulation et la bonne déclinaison des outils SCoT et PLUi. De l'élaboration de la stratégie à la mise en œuvre dans le document d'urbanisme, comment utiliser au mieux le SCoT et le PLUi au service de l'aménagement et du développement du territoire.

JOUR 1 « Décliner un SCoT dans un PLUi »

JOUR 2 « Élaborer un PLUi en s'appuyant sur les orientations du SCoT »

28 mai 2019

« SCoT, développement touristique et paysage »

Renforcer la prise en compte du développement touristique et du paysage dans les documents de planification.

La compréhension de la demande touristique et le rôle des territoires ; la prise en compte du Paysage dans les projets de territoire : valoriser les richesses naturelles et patrimoniales ; retour d'expériences du Pôle Métropolitain Loire Angers : la valorisation et la préservation du Paysage dans le SCoT ; retour d'expériences de SCoT : le développement touristique locomotive du territoire pour l'attractivité économique et résidentielle

15 et 16 octobre 2019

« SCoT et loi ELAN »

Comprendre les évolutions de la Loi ELAN. Etude de cas pratiques pour la mise en œuvre de ces nouvelles orientations législatives.

JOUR 1 « Cadrage général »

Les ordonnances de la Loi ELAN - l'ordonnance sur la simplification de la hiérarchie des normes - l'ordonnance de modernisation des SCoT ; les évolutions de la loi Elan pour le littoral et les SAR.

JOUR 2 « Les SCoT et l'aménagement commercial de demain »

Les évolutions en matière d'aménagement commercial (DAAC, les nouvelles possibilités, les typologies, les friches commerciales et le foncier, les décrets) ; les enseignements pour l'aménagement commercial (enseignements de l'étude sur « Les SCoT et l'aménagement commercial de demain », premiers retours de l'AMI Stratégie d'aménagement commercial) ; retour d'expérience de SCoT du SCoT de Brest et du SCoT des Rives du Rhône

EN CHIFFRES

5

Journées de formation en 2019

avec :

150

personnes réunies !

COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »

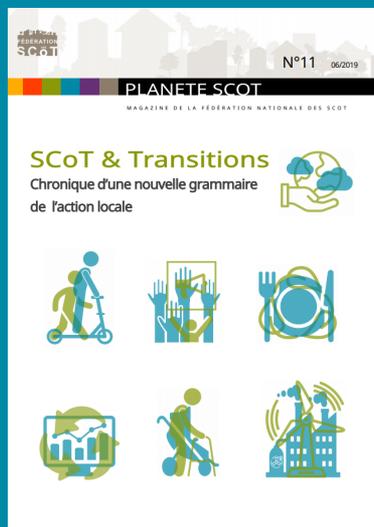


Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La

nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 8 numéros sont parus en 2019 et ont été adressés aux plus de 1000 abonnés.

Planète SCoT, le magazine de la Fédé



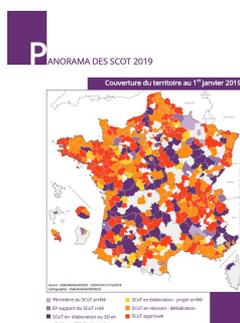
Face aux défis que représentent les transitions économiques, démographiques, écologiques, climatiques et énergétiques pour les territoires et leurs habitants, et à la veille d'une simplification et d'une modernisation des SCoT, prévue dans le cadre de la loi ELAN, les élus ont débattu lors des 14èmes Rencontres nationales des SCoT à Metz, de leur capacité à accompagner les territoires, de leur prise en compte des changements et de leur inscription dans les projets de territoire des SCoT. Le Grand débat national met en évidence l'urgence, pour le monde politique et technique des collectivités locales, comme pour l'Etat, d'une meilleure ap-

propriation par les citoyens, des choix de gestion publique qui sont directement liés aux défis sociétaux de la transition. Ces rencontres ont permis d'évoquer, avec de très nombreux participants venus de toute la France, l'intégration de ces transitions dans nos modèles de développement, d'aborder le passage de la réflexion à l'action et d'identifier comment des élus travaillent dans leur SCoT sur la résilience de leur territoire, et abordent les questions de changement de modèle de développement territorial.

Disponible sur notre site internet www.fedescot.org !

Le N°11, intitulé « SCoT et Transitions » est paru en juin 2019.

Le Référentiel SCoT



La FédéSCoT a effectué la mise à jour 2019 de certaines parties du classeur « Référentiel SCoT » destiné à ses adhérents, notamment, le panorama des SCoT, les dispositions législatives et réglementaires présentes dans les textes du code de l'urbanisme, du code de l'environnement et

du CGCT utiles aux SCoT ainsi que les réponses ministérielles.

Ces mises à jour sont disponibles sur le site internet en se connectant à l'espace adhérent réservé.

Site internet

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La fréquentation du site internet est stable depuis 2016 avec 1700 connexions mensuelles environ en 2019. Les pages les plus consultées sont la page d'actualité, les Rencontres nationales ou encore les offres d'emploi.

1700

Connexions par mois en 2019

Memento des adhérents et campagne d'adhésion

Rejoignez-nous !
Adhérer à la Fédération nationale des SCoT

Qui sommes-nous ?
Créée en 2015, la Fédération Nationale des SCoT est l'association d'élus représentant les collectivités territoriales SCoT. Elle a pour objectif de les représenter, de les défendre, de les accompagner et de leur offrir un interlocuteur privilégié par rapport aux autres acteurs de la planification territoriale. Elle agit en faveur de la planification territoriale et des enjeux territoriaux de l'urbanisme.

311 adhérents en 2019
66% des SCoT adhérents à la Fédération

Nos services

- Le centre de ressources** : Nous avons des ateliers et de documentation en mise à votre disposition (Bibliothèque, Fédération)
- La Réunion des SCoT** : Vous intégrer votre classe de partage et d'échanges régionaux et nationaux. Nos ateliers techniques organisent les réunions des Maires d'échanges et d'échanges.
- La présence sur le terrain** : La Fédération est présente afin d'aider et de conseiller les collectivités territoriales SCoT sur leur territoire.
- L'expertise juridique** : Nous intervenons dans les domaines juridiques et administratifs. Nous avons une équipe d'experts juridiques et administratifs.
- Les journées de formation gratuites** : Vous accédez gratuitement aux journées de formation organisées par la Fédération des SCoT.
- Les Rencontres nationales des SCoT** : Vous bénéficiez de nos ateliers nationaux pour les Rencontres et ainsi accéder aux présentations, échanges et débats thématiques et professionnels.
- La « veille » parlementaire** : Nous proposons à nos adhérents de suivre les évolutions de la législation de l'urbanisme et de l'environnement.

Agenda 2020

- 14 janvier** : Rencontres régionales (Gard, Hérault, Pyrénées)
- 20 janvier** : Rencontres régionales Grand Ouest, La Loire, Maine, SCoT en révision
- 19 mars** : Paris, Fondation : Le nouveau statut des SCoT
- 24 et 25 juin** : Paris, Fondation : Statut des SCoT
- 15 octobre** : Paris, Fondation : SCoT, eau et énergie
- 4, 5 et 6 novembre** : Strasbourg, Rencontres nationales des SCoT - Retour sur les stratégies territoriales, le statut des SCoT
- 10 décembre** : Paris, Fondation : SCoT et l'usage innovant de l'énergie

Cambien ça coûte ?
Le régime de cotisation repose sur une cote sur le chiffre d'affaires (hors TVA) avec une cote fixe et variable, de 30€ et une cotisation « gratuite » en 2020.

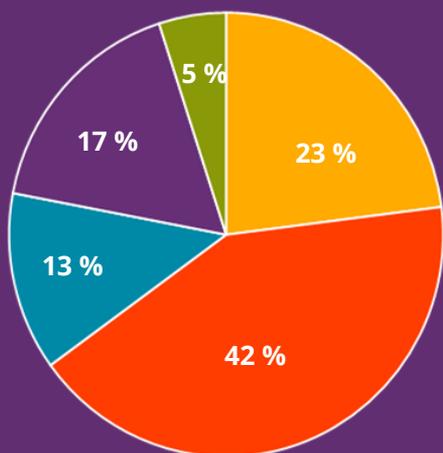
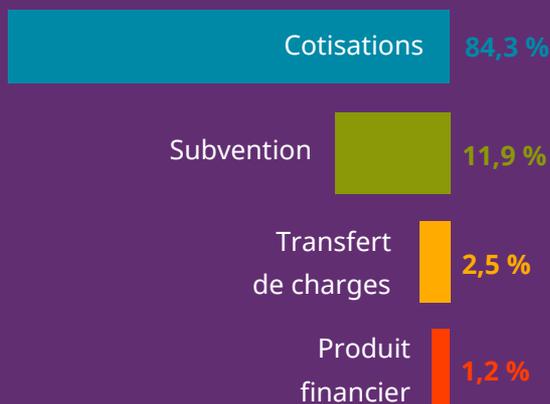
Comment adhérer ?
1. Je télécharge sur le site www.federation-scot.fr le dossier d'adhésion et le mode de règlement.
2. Je télécharge sur le site www.federation-scot.fr le dossier d'adhésion et le mode de règlement.
3. Je télécharge sur le site www.federation-scot.fr le dossier d'adhésion et le mode de règlement.

La Fédération regroupe une importante partie des SCoT en France. Notre enjeu : rappeler aux adhérents l'ensemble des actions qui sont réalisées et les services proposés par la Fédération mais aussi rassembler encore davantage de SCoT. C'est tout l'objet du « memento des adhérents » et « Rejoignez nous » qui ont été envoyés aux SCoT en début d'année 2019.

A télécharger

L'ensemble de ces publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention cependant, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès adhérent.

BILAN FINANCIER



FINANCES 2019

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

En 2019, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 419 126 € dont 353 592 € issus des cotisations, 50 000 € issus de la subvention du Ministère, 10 554 € de transfert de charges et 4 980 € de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 410 023 € de dépenses pour cette année 2019. Le résultat de cette année est donc en léger excédent de 8 468 €*.

Les dépenses 2019 sont principalement affectées aux activités de la Fédération des SCoT (études, actions régionales, journées nationales de formation, Rencontres Nationales des SCoT), aux charges de personnel, aux déplacements des élus et techniciens, ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure.

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT

Crédits photo couverture : **Syndicat mixte du SCoTAM**



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org